

Société : Parc national de Port-Cros, Castel Sainte-Claire - Rue Sainte-Claire 83418 HYERES Cedex. Tél. : 04.94.12.82.30

Responsables : Régis PARANQUE, Président / Emmanuel LOPEZ, Directeur

Présentateur : **Emmanuel LOPEZ**

Organismes décisionnaires : Parc national de Port-Cros et Ville de Hyères

Propriétaire du site : Etat (Parc National de Port-Cros)

Description de l'opération : Le Parc National de Port-Cros, maître d'ouvrage de l'opération, a engagé la restauration des forts de Porquerolles, de grand intérêt historique et architectural, en recherchant des partenariats publics et privés ainsi que l'aménagement des plages et arrière-plages, dans le souci de concilier la préservation des richesses naturelles et culturelles de l'île avec la mission d'accueil et de sensibilisation du public.
La promenade d'accès à ces lieux (piétons/bicyclette) fait l'objet d'un aménagement de protection du couvert végétal.

Equipe pluridisciplinaire : **Architectes :** Jean-Pierre SAURIN, architecte paysagiste / Marja SAURIN, architecte / Martial FARHNER, architecte des Bâtiments de France (SDAP)

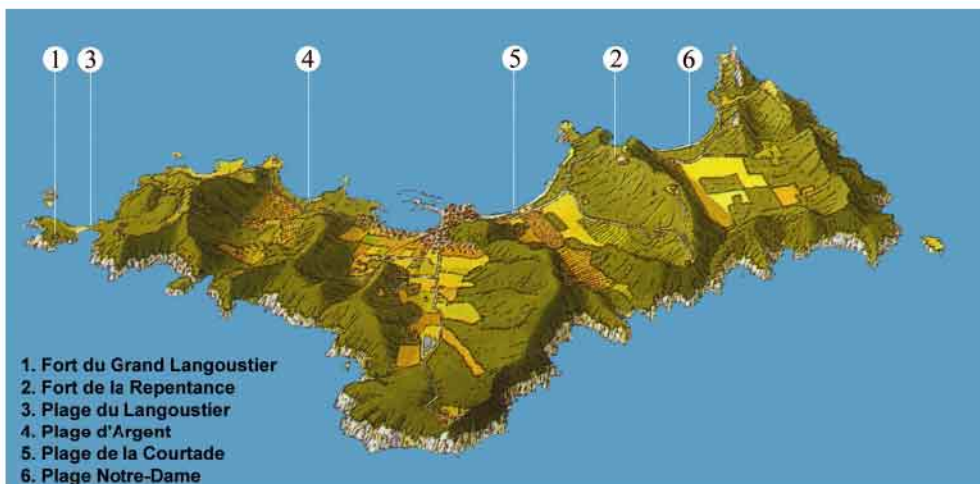
Partenaires : Paul VUILLARD (Fort du Grand Langoustier) / Père SERAPHIN (Fort de la Repentance)

Pour le Parc National de Port-Cros et le Conservatoire Botanique national de Porquerolles :

Chef de secteur : Pierre BOESCH - **Conservateur :** François BOILLOT, biologiste

Responsable du service aménagement : Patrick AUBEL - **Techniciens :** Patrick VANDENBROUCK / André ROYER

ESPACE D'ACCUEIL DE GESTION PATRIMONIALE, Porquerolles (83)



1. Fort du Grand Langoustier
2. Fort de la Repentance
3. Plage du Langoustier
4. Plage d'Argent
5. Plage de la Courtade
6. Plage Notre-Dame



- A. Barbe de Jupiter
B. Dauphinelle de Requien
C. Genet à feuille de lin



Qualité architecturale

- Reconversion et restauration progressives des 2 forts dans le respect de l'architecture d'origine qui participe à l'identité et au caractère de l'île.
- Remise à l'état naturel par la destruction d'édifices et d'ouvrages désaffectés (digue portuaire, transformateurs, ancienne batterie...).
- Equipements d'accueil (toilettes, postes de secours...) en matériaux locaux.
- Pistes et chemins excluant les revêtements de caractère "urbain", et "mobilier" d'information réduit au strict nécessaire.
- Recul de l'**interdiction de mouillage** des bateaux de plaisance pour réduire la pollution visuelle et organique.

Qualité de la vie sociale

- Déclinaison, auprès du **million annuel de visiteurs** de l'île, des valeurs d'attention et de responsabilité citoyennes.
- Promotion de formules de partenariat pour la restauration des forts allégeant la charge publique avec des usages qui redonnent aux forts une fonction d'habitat. Ainsi le Fort de la Repentance (XIX^e s.) est restauré par le Père Séraphin et le Fort du Grand Langoustier confié au Docteur Vuillard, lequel a restauré un village ancien de la Drôme.

Respect de l'environnement

- Démarche globale conjuguant la "re-création" des milieux naturels (délimitation d'îlots de régénération végétale protégés) avec l'accueil de nombreux visiteurs.
- Utilisation de végétaux indigènes (Barbe de Jupiter, Genévriers, Chardon maritime...), mise en "défens" de plantes sauvages rares (Nivéole d'été).
- Mise en place de grands conteneurs implantés en arrière des plages à la place de poubelles isolées.
- Plan de protection de la forêt contre l'incendie incluant un débroussaillage sélectif.